

Résultats du troisième trimestre de 2023



UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. [EspaceProprio](#): un nouveau service incontournable sur le marché de l'habitation au Québec.

Desjardins continue d'appuyer ses membres et clients et enregistre de solides résultats pour le 3^e trimestre de 2023

Lévis, le 9 novembre 2023 – Au terme du troisième trimestre terminé le 30 septembre 2023, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 614 M\$, en hausse de 319 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative, retraités à la suite de l'adoption au 1^{er} janvier 2023 de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 17, *Contrats d'assurance*⁽¹⁾. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du revenu net lié aux activités d'assurance⁽²⁾ ainsi que par la progression du revenu net d'intérêts.

Pour le troisième trimestre de 2023, la provision pour ristournes atteint 106 M\$, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2022. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 25 M\$, comparativement à 22 M\$ pour la même période l'an dernier, dont 12 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

⁽¹⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour la période comparative de 2022 étaient de 478 M\$, sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

⁽²⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

« Le Mouvement Desjardins présente d'excellents résultats financiers pour son troisième trimestre de 2023. Ces résultats, combinés à une bonne capitalisation et solidité financière ainsi qu'à une gestion rigoureuse des risques, nous permettent de bien accompagner nos membres et clients en cette période plus difficile » affirme le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Au terme des neuf premiers mois de 2023, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 509 M\$, une hausse de 725 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2022, retraités à la suite de l'adoption au 1^{er} janvier 2023 de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*⁽¹⁾. Cette croissance des excédents est principalement attribuable à l'augmentation du résultat financier d'assurance net de 582 M\$, qui avait été affecté défavorablement par la hausse importante des taux d'intérêt à la période comparative de 2022. On observe également une progression des autres revenus ainsi que du revenu net d'intérêts. Cette hausse des excédents est atténuée par les frais liés au personnel et à la technologie supérieurs à ceux de la période comparative de 2022, ainsi que par l'augmentation de la sinistralité dans le secteur Assurance de dommages, en raison essentiellement du coût moyen plus élevé des réclamations en assurance automobile, lié notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures. Par ailleurs, on observe une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit.

Appui à la relance économique, sociale et verte

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 174 M\$, auprès de 784 projets.

Par ailleurs, l'émission d'obligations durables est l'un des moyens dont Desjardins dispose pour concrétiser ses engagements en développement durable et ainsi aider ses membres et clients à façonner le monde de demain.

En août dernier, Desjardins a procédé à [une émission d'obligations durables](#) d'un montant de 500 M\$ sur le marché canadien. Le produit net de cette nouvelle émission servira au financement de prêts, soit une proportion de projets à visées sociales (40 %) et environnementales (60 %). Il s'agit de la deuxième émission d'obligations durables depuis la mise en place du programme en septembre 2021, pour un montant total de 1 G\$. La première émission d'obligations durables a notamment contribué au financement de la construction de 1 404 unités de logements abordables, pour un montant de 134,3 M\$.

À la rencontre des entrepreneurs

Le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, a débuté une tournée des chambres de commerce du Québec à Gatineau et au Saguenay. Cette dernière fait suite à une volonté de rencontrer la communauté d'affaires sur de grandes tribunes en suivi à différentes tournées, dont celle des régions réalisées en août 2022, celle du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec (RJCCQ), celle dans les universités, ainsi que l'événement d'envergure [Rêver l'impossible](#). L'objectif de la tournée est d'échanger sur différentes thématiques et défis qui touchent l'ensemble des entrepreneurs et personnalités d'affaires des régions du Québec. Cette tournée se poursuit également dans l'Ouest canadien, à Vancouver et à Calgary ainsi qu'en France.

⁽¹⁾ Les excédents avant ristournes aux membres publiés pour la période comparative de 2022 étaient de 1 474 M\$, sous l'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, la norme en vigueur avant l'adoption de l'IFRS 17.

Les économistes de Desjardins ont d'ailleurs publié une série de trois études sur les opportunités et défis d'innover au Canada pour les entreprises. [La première](#) porte sur les politiques publiques visant à promouvoir l'innovation au Canada. Elle a été suivie par [une deuxième étude](#) sur les innovations "perturbatrices" ayant le potentiel de révolutionner le mode de vie des Canadiens et Canadiennes. [La troisième](#) explore les barrières auxquelles font face les entreprises pour innover ainsi que les solutions.

Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du troisième trimestre de 2023 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Don de [50 000\\$ à la Croix Rouge canadienne](#) afin d'apporter une aide d'urgence aux sinistrés du séisme au Maroc.
- Présentation de la 5^e édition de la [conférence Web](#) avec Jimmy Jean, économiste en chef du Mouvement Desjardins, sur les prévisions économiques et financières pour les membres et clients afin de mieux les outiller pour prendre des décisions financières.
- Lancement d'[EspaceProprio](#), un nouveau service incontournable dans le marché de l'habitation au Québec. Un écosystème unique visant à simplifier et à bonifier l'accompagnement offert aux propriétaires et aspirants propriétaires du Québec dans l'achat, la vente, la rénovation et l'entretien de leur chez-soi.
- [Contribution de 1,25 M\\$](#) à la Cité de l'innovation circulaire et durable propulsée par la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région afin d'assurer la croissance durable des entreprises.

Un groupe financier innovateur

- Desjardins reconnu « Meilleur manufacturier de produits à capital protégé en Amérique » selon l'organisme [Structured Retail Products](#). Cette reconnaissance souligne la qualité de ses produits structurés.
- [Réduction des frais de gestion](#) pour cinq fonds Desjardins. Ces changements reflètent l'engagement de Desjardins Société de placement, gestionnaire des Fonds Desjardins, à offrir des fonds d'investissement à gestion active à des prix compétitifs, avec un accès à des gestionnaires de portefeuille de classe mondiale.
- Partenariat avec Axiom Infrastructure et Optima Living dans le secteur des soins pour personnes âgées dans l'Ouest canadien avec l'équipe d'infrastructure [Desjardins Gestion internationale d'actifs](#), le gestionnaire d'actifs du Mouvement Desjardins.
- Lancement du jeu éducatif [Aléa](#), une application ludique pour initier les jeunes aux prises de décisions financières. Cet outil s'ajoute à la boîte à outils que Desjardins met à la disposition de toutes les personnes souhaitant développer leur littératie financière.

Faits saillants financiers

Tel que mentionné précédemment, le Mouvement Desjardins a adopté, le 1^{er} janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre⁽¹⁾. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance. En effet, la norme amène seulement des changements quant à la présentation et le moment de la comptabilisation des résultats. Ainsi, ces changements n'ont aucun effet sur les résultats et le rendement générés sur la durée de vie des contrats d'assurance. Notons que certaines rubriques des états financiers ont été modifiées afin de refléter la nouvelle nomenclature exigée par l'IFRS 17. Pour plus de renseignements sur les changements aux méthodes comptables, se référer à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur certains concepts introduits par l'IFRS 17, se référer au glossaire du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023.

Comparaison du troisième trimestre de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 614 M\$, en hausse de 319 M\$.
- Revenu net total de 3 133 M\$, en hausse de 591 M\$, ou de 23,2 % :
 - Revenu net d'intérêts de 1 818 M\$, en hausse de 169 M\$, ou de 10,2 %, en raison essentiellement de l'augmentation du rendement moyen des prêts, attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
 - Résultat des activités d'assurance de 391 M\$, en hausse de 114 M\$, ou de 41,2 %, en raison de l'augmentation des revenus des activités d'assurance attribuable essentiellement à la croissance des affaires en assurance automobile et de biens, pour le secteur Assurance de dommages.
 - Résultat financier d'assurance net de 51 M\$, en hausse de 135 M\$.
 - Autres revenus de 873 M\$, en hausse de 173 M\$, ou de 24,7 %, en raison principalement des revenus provenant des activités acquises de Worldsource⁽²⁾ de 113 M\$, ainsi que de l'augmentation des revenus nets de placement hors activités d'assurance.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit, en hausse de 2 M\$, par rapport à celle de la période correspondante de 2022.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 2 443 M\$, en hausse de 126 M\$, ou de 5,4 % :
 - Frais liés aux activités acquises de Worldsource⁽²⁾ de 117 M\$.
 - Autres éléments inclus dans les frais autres que d'intérêts bruts en hausse de 9 M\$, ou de 0,4 %.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽³⁾ de 131 M\$, comprenant une provision pour ristournes de 106 M\$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 25 M\$, en hausse de 3 M\$, ou de 2,3 %, comparativement à la période correspondante de 2022.

⁽¹⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

⁽²⁾ Le 1^{er} mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec Inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération), le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation d'IDC Worldsource Insurance Network inc., de Worldsource Financial Management inc. et de Worldsource Securities inc.

⁽³⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 6.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A⁽¹⁾ de 20,8 %, comparativement à 20,2 % au 31 décembre 2022.
- Ratio de fonds propres total⁽¹⁾ de 22,3 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2022.
- Actif total de 414,1 G\$ au 30 septembre 2023, comparativement à 403,9 G\$ au 31 décembre 2022.
- Émission, en date du 16 août 2023, d'un montant total de 500 M\$ par l'entremise du programme de billets à moyen terme canadiens et conformément au Cadre des obligations durables Desjardins, sujet au régime de recapitalisation interne.
- Programme législatif d'obligations sécurisées :
 - Émission, en date du 30 août 2023, d'un montant total de 500 M de GBP.
 - Émission, en date du 11 octobre 2023, d'un montant total de 2,0 G de NOK.
- Programme de billets à moyen terme multidevises :
 - Émission, en date du 27 septembre 2023, d'un montant total de 500 M d'euros.
- En juillet 2023, l'agence de notation DBRS a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération tout en maintenant leur perspective à « stable ».
- En octobre 2023, l'agence de notation Standard & Poor's a confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération tout en maintenant la perspective à « stable ». Cette évaluation reflète la solidité du bilan du Mouvement Desjardins.

Comparaison des neuf premiers mois de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 1 509 M\$, en hausse de 725 M\$.
- Revenu net total de 9 039 M\$, en hausse de 1 571 M\$, ou de 21,0 % :
 - Revenu net d'intérêts de 5 244 M\$, en hausse de 493 M\$, ou de 10,4 %, en raison essentiellement de l'augmentation du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par l'augmentation des frais d'intérêts sur les dépôts.
 - Résultat des activités d'assurance de 788 M\$, en baisse de 7 M\$, ou de 0,9 %.
 - Résultat financier d'assurance net de 351 M\$, en hausse de 582 M\$, en raison de l'augmentation importante des taux d'intérêt à la période comparative de 2022.
 - Autres revenus de 2 656 M\$, en hausse de 503 M\$, ou de 23,4 %, en raison principalement des revenus liés aux activités acquises de Worldsource⁽²⁾ de 292 M\$, de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit ainsi que de l'augmentation des revenus nets de placement hors activités d'assurance.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 298 M\$, en hausse de 101 M\$ comparativement à celle de la période correspondante de 2022.
- Frais autres que d'intérêts bruts de 7 468 M\$, en hausse de 468 M\$, ou de 6,7 % :
 - Frais liés aux activités acquises de Worldsource⁽²⁾ de 296 M\$.
 - Autres éléments inclus dans les frais autres que d'intérêts bruts en hausse de 172 M\$, ou de 2,5 % en raison notamment de l'augmentation des frais liés au personnel et à la technologie, compensés en partie par la diminution des investissements dans les projets stratégiques, le Mouvement ayant investi de manière plus importante en 2022.
- Retour aux membres et à la collectivité⁽³⁾ de 409 M\$, comprenant une provision pour ristournes de 321 M\$ et des remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 88 M\$, en hausse de 18 M\$, ou de 4,6 %.

⁽¹⁾ En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

⁽²⁾ Le 1^{er} mars 2023, par l'entremise de Groupe de compagnies Worldsource inc. (antérieurement nommée 9479-5176 Québec Inc.), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation d'IDC Worldsource Insurance Network inc., de Worldsource Financial Management inc. et de Worldsource Securities inc.

⁽³⁾ Pour plus de renseignements sur cette mesure financière non conforme aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page suivante.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesure financière non conforme aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

Mesure financière non conforme aux PCGR

La mesure financière non conforme aux PCGR utilisée par le Mouvement Desjardins dans ce communiqué de presse et pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peut ne pas être directement comparable à toute mesure prescrite par les PCGR. Elle est définie ci-après :

Retour aux membres et à la collectivité

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page suivante fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023 aux pages 59 à 66.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

| | Aux et pour les périodes de trois mois terminées le | | | Aux et pour les périodes de neuf mois terminées le | |
|---|--|-----------------|---|---|---|
| | 30 septembre 2023 | 30 juin 2023 | 30 septembre 2022 ⁽¹⁾ Retraité | 30 septembre 2023 | 30 septembre 2022 ⁽¹⁾ Retraité |
| <i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i> | | | | | |
| Résultats | | | | | |
| Revenu net d'intérêts | 1 818 \$ | 1 769 \$ | 1 649 \$ | 5 244 \$ | 4 751 \$ |
| Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance | 442 | 465 | 193 | 1 139 | 564 |
| Autres revenus | 873 | 1 005 | 700 | 2 656 | 2 153 |
| Revenu net total | 3 133 | 3 239 | 2 542 | 9 039 | 7 468 |
| Dotation à la provision pour pertes de crédit | 127 | 66 | 125 | 298 | 197 |
| Frais autres que d'intérêts nets | 2 203 | 2 434 | 2 061 | 6 733 | 6 239 |
| Excédents avant ristournes aux membres⁽²⁾ | 614 \$ | 553 \$ | 295 \$ | 1 509 \$ | 784 \$ |
| Apport aux excédents par secteurs d'activité⁽³⁾ | | | | | |
| Particuliers et Entreprises | 376 \$ | 341 \$ | 289 \$ | 940 \$ | 741 \$ |
| Gestion de patrimoine et Assurance de personnes | 131 | 170 | 86 | 410 | 247 |
| Assurance de dommages | 103 | 56 | (25) | 134 | (139) |
| Autres | 4 | (14) | (55) | 25 | (65) |
| | 614 \$ | 553 \$ | 295 \$ | 1 509 \$ | 784 \$ |
| Retour aux membres et à la collectivité⁽⁴⁾ | | | | | |
| Ristournes aux membres | 106 \$ | 109 \$ | 106 \$ | 321 \$ | 317 \$ |
| Commandites, dons et bourses d'études ⁽⁵⁾ | 25 | 37 | 22 | 88 | 74 |
| | 131 \$ | 146 \$ | 128 \$ | 409 \$ | 391 \$ |
| Indicateurs | | | | | |
| Rendement des capitaux propres ⁽⁶⁾ | 7,4 | 6,8 | 3,6 | 6,2 | 3,2 |
| Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽⁶⁾ | 0,18 | 0,10 | 0,20 | 0,15 | 0,11 |
| Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽⁶⁾ | 0,64 | 0,57 | 0,44 | 0,64 | 0,44 |
| Ratio de liquidité à court terme ⁽⁷⁾ | 146 | 143 | 136 | 146 | 136 |
| Ratio structurel de liquidité à long terme ⁽⁷⁾ | 124 | 125 | 126 | 124 | 126 |
| Indice de productivité – Particuliers et Entreprises ⁽⁶⁾⁽⁸⁾ | 73,5 | 77,9 | 76,5 | 77,6 | 80,8 |
| Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁶⁾ | 2 126 \$ | 1 434 \$ | 1 222 \$ | 4 867 \$ | 3 553 \$ |
| Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes ⁽⁹⁾ | 2 680 | 2 643 | 2 780 | 2 680 | 2 780 |
| Primes souscrites directes – Assurance de dommages ⁽⁶⁾ | 1 861 | 1 910 | 1 679 | 5 211 | 4 714 |
| Bilan et hors bilan | | | | | |
| Actif | 414 056 \$ | 409 558 \$ | 404 268 \$ | 414 056 \$ | 404 268 \$ |
| Prêts et acceptations nets | 261 894 | 257 743 | 247 242 | 261 894 | 247 242 |
| Dépôts | 273 433 | 265 539 | 255 452 | 273 433 | 255 452 |
| Capitaux propres | 33 178 | 32 943 | 32 400 | 33 178 | 32 400 |
| Biens sous administration ⁽⁶⁾ | 454 800 | 467 716 | 426 332 | 454 800 | 426 332 |
| Biens sous gestion ⁽⁶⁾ | 75 392 | 80 229 | 74 994 | 75 392 | 74 994 |
| Mesures des fonds propres | | | | | |
| Ratio de fonds propres de la catégorie 1A ⁽¹⁰⁾ | 20,8 % | 20,9 % | 18,7 % | 20,8 % | 18,7 % |
| Ratio de fonds propres de la catégorie 1 ⁽¹⁰⁾ | 20,8 | 20,9 | 18,7 | 20,8 | 18,7 |
| Ratio du total des fonds propres ⁽¹⁰⁾ | 22,3 | 22,4 | 20,2 | 22,3 | 20,2 |
| Ratio TLAC ⁽¹¹⁾ | 29,9 | 29,7 | 26,2 | 29,9 | 26,2 |
| Ratio de levier ⁽¹⁰⁾ | 7,5 | 7,6 | 7,5 | 7,5 | 7,5 |
| Ratio de levier TLAC ⁽¹¹⁾ | 10,7 | 10,6 | 10,4 | 10,7 | 10,4 |
| Actifs pondérés en fonction des risques ⁽¹⁰⁾ | 137 135 \$ | 135 499 \$ | 150 038 \$ | 137 135 \$ | 150 038 \$ |
| Autres renseignements | | | | | |
| Nombre d'employés | 57 714 | 59 389 | 58 379 | 57 714 | 58 379 |

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1^{er} janvier 2023.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 6.

(5) Dont 12 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (15 M\$ au deuxième trimestre de 2023, 9 M\$ au troisième trimestre de 2022, 35 M\$ pour les neuf premiers mois de 2023 et 27 M\$ pour les neuf premiers mois de 2022).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » à la page 6.

(7) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

(8) À la suite du passage à IFRS 17, le Mouvement présente dorénavant l'indice de productivité du secteur Particuliers et Entreprises, qui est une mesure financière supplémentaire, en remplacement de l'indice de productivité Mouvement qui était une mesure financière non conforme aux PCGR.

(9) MSC totale de 2 930 M\$ (3 092 M\$ au 30 septembre 2022) présentée nette de la réassurance d'un montant de 250 M\$ (312 M\$ au 30 septembre 2022). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 20,8 % et de 22,3 % au 30 septembre 2023, alors qu'ils étaient de 20,2 % et de 21,9 % respectivement au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique essentiellement par la révision de certains aspects méthodologiques au niveau des actifs pondérés en fonction des risques.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

[Résultats pour le troisième trimestre](#)

Les excédents avant ristournes aux membres du troisième trimestre de 2023 sont de 376 M\$, en hausse de 87 M\$ par rapport à la même période en 2022, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts. Cette croissance des excédents est atténuée par l'augmentation des frais liés aux fournisseurs des activités de paiement par cartes de crédit, en raison notamment de l'incidence des modifications à la *Loi sur la taxe d'accise* annoncées dans le budget 2023 du gouvernement canadien, dont l'application est rétroactive à 2021, ainsi que par la hausse des frais liés au personnel et à la technologie.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

[Résultats pour le troisième trimestre](#)

Les excédents nets du troisième trimestre de 2023 sont de 131 M\$, en hausse de 45 M\$ par rapport à la même période en 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat financier d'assurance net⁽¹⁾ ainsi qu'à la croissance du résultat des activités d'assurance, en raison notamment de la mise à jour d'hypothèses actuarielles en épargne-retraite collective et de l'expérience favorable en assurance collective. Cette hausse est atténuée par les frais d'administration qui sont plus élevés, incluant ceux liés à la technologie, afin de bonifier les services aux membres et clients.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

[Résultats pour le troisième trimestre](#)

Les excédents nets du troisième trimestre de 2023 sont de 103 M\$, comparativement à un déficit net de 25 M\$ à la même période de 2022. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des revenus des activités d'assurance, attribuable à la croissance des affaires en assurance automobile et de biens. De plus, on observe une progression du résultat financier d'assurance net, un effet favorable de l'élément de perte sur contrats déficitaires alors qu'un effet défavorable avait été constaté au trimestre comparatif de 2022, ainsi qu'une diminution des frais autres que d'intérêts bruts. Cette augmentation est compensée, en partie, par la sinistralité de l'exercice en cours supérieure à celle de la période comparative de 2022, principalement attribuable à l'assurance de biens. De plus, le troisième trimestre de 2023 a été marqué par sept événements majeurs, dont principalement des dommages causés par le vent et l'eau au Québec et en Ontario, alors que le trimestre correspondant de 2022 avait été marqué par deux événements majeurs, soit de fortes pluies au Québec et l'ouragan Fiona dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

⁽¹⁾ Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1^{er} janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le troisième trimestre

Les excédents nets du troisième trimestre de 2023 sont de 4 M\$, comparativement à un déficit net de 55 M\$ pour la période correspondante de 2022. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins pour le troisième trimestre de 2023, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 414,1 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les meilleurs employeurs au monde pour les femmes selon le magazine *Forbes*. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, une gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Ce communiqué de presse comporte des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental ou social, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités, ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, au risque fiscal et à la pandémie de COVID-19. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le troisième trimestre de 2023. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux IFRS publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les PCGR du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications qui résultent de l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, au 1^{er} janvier 2023 et qui sont décrites à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés intermédiaires. L'adoption de cette norme a entraîné des changements importants dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins. Certains chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été retraités et un bilan d'ouverture retraité au 1^{er} janvier 2022 est présenté dans les états financiers combinés intermédiaires pour tenir compte de cette nouvelle norme.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon
Premier vice-président Finances et chef de la direction
financière, Mouvement Desjardins